

Association Phare en Cap. Demande d'adhésion

(Valable jusqu'au 31 décembre 2016).

J'adhère à l'association Phare en Cap en payant ma cotisation annuelle d'un montant de :

- 15 euros par personne (1),
- 25 euros pour un couple (1) (justifier la même adresse)
- Je désire faire un don supérieur à la cotisation (1)(écrire le montant) :

- Mon nom (et celui du conjoint le cas échéant) :

-

- Mon adresse :

-

- Mon code postal :

- Ma ville :

- Mon e-mail :

Je retourne ce coupon avec mon chèque ou mandat à l'ordre de Phare en Cap à l'adresse suivante : Association Phare en Cap, Mr le Président Christian Tonelli, le Castel, 29770 Cleden Cap Sizun.

(1) Rayer les mentions inutiles

Photo fond de page : Thérèse Pinguet